

## Schiste et schale ou shale

Un membre a informé l'Association en avril dernier qu'un panneau d'interprétation de la Commission de la capitale nationale, placé promenade Samuel de Champlain près du pont de Québec, utilise le mot « shale ». Par la même occasion, il précise que le mot « schiste » ne convient pas. Les spécialistes de la Commission valident l'information donnée sur le panneau (courriel daté du 5 juillet) :

« Un shale est une roche sédimentaire litée à grain très fin, généralement argileuse ou marneuse, tandis qu'un schiste est une roche métamorphique d'aspect feuilleté. Du point de vue géologique, la différence est fondamentale, car seuls les shales peuvent contenir du gaz naturel ; les schistes étant métamorphiques ne contiennent pas de gaz naturels à cause du facteur température qu'ils ont subi lors de leur formation. En France, on utilise soit l'expression "gaz de schale" ou

"schale gas". Un schale n'est pas un schiste et l'erreur est en général perpétuée par les médias et dans l'usage courant. "Schale" et "schiste" sont bel et bien deux termes géoscientifiques qui désignent deux types de roches nettement différents. Voilà pourquoi, sur le panneau d'interprétation de la promenade [...], les géologues experts nous ont recommandé l'usage correct du terme "schale rouge" pour désigner les roches sédimentaires de la Nappe de la Chaudière ; qualifier ces roches de "schiste rouge" aurait été une erreur scientifique. »

L'explication est limpide. Il reste à espérer que les distinctions faites par les spécialistes seront prises en compte par les auteurs de dictionnaires de traduction et que le mot « schale » trouvera sa place dans les dictionnaires d'usage de langue française (*Usito, Le Robert, Larousse*, etc.) et qu'on y recommandera une prononciation française.

## Michelin sabote le français

Robert Auclair se rappelle les années 1960 : il roulait en Citroën. À l'époque, le constructeur et le manufacturier (terme maintenant vieilli) s'adressaient aux clients en français. Il vient de signifier son mécontentement devant le tout à l'anglais dont se servent les deux entreprises françaises. En 2017, Michelin baptise un nouveau pneu quatre-saisons « Visionary ». L'entreprise

en a dévoilé le concept à Montréal à l'occasion de la rencontre Movin'-On. La nouvelle a été publiée dans *Le Soleil* du 10 juillet. Le laxisme ou l'aplaventrisme de Michelin et des sociétés françaises constitue un fort mauvais exemple pour les défenseurs de la langue et pour les artisans de son enrichissement et de son dynamisme interne.



Source: site Internet de Michelin.fr

## Pêche ou pêcheries ?

Le membre Jocelyn Lavoie note la pusillanimité de l'Office québécois de la langue française face aux ministères, particulièrement à celui des Transports et à celui de l'Agriculture, des Pêcheries (sic) et de l'Alimentation. À ce dernier il reproche l'entêtement à conserver le mot « pêcheries ». Jocelyn Lavoie précise : « pêcheries » n'est pas dans les dictionnaires français dans ce sens-là et est un calque évident de *fisheries*. C'est « pêche » ou « pêches » qu'il faut dire, comme le fait Pêches et Océans Canada » à la mode anglaise ou comme on pourrait le faire ici : ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. On fait fi ici du français standard. Les tenants de « pêcheries » empêchent l'évolution et la modernisation de la langue, accusation qu'on adresse habituellement aux « puristes ». *L'Expression juste* a consacré une notule au mot « pêcheries » dans la livraison de septembre 2011 (n° 45, p. 4).

### SOMMAIRE

⇒ Anglicismes et mots anglais	2
⇒ Le président de la République s'engage	2
⇒ Curiosité : Louise Taverne Bar !	2
⇒ « Le » fédéral ?	3
⇒ « La vibe de Barcelone » !!!	3
⇒ « Place Bell » et « Place Nikitoutagan »	3
⇒ Hommage au compositeur Gilles Tremblay	4
⇒ Le Dagenais : 50 ans	4
⇒ La politique d'emprunt dans l'actualité	4
⇒ Viennent de paraître	4



## Anglicismes et mots anglais

Les anglicismes sont pourchassés depuis belle lurette au Québec. Il faut veiller au grain ! À vivre entouré d'une majorité anglophone, inondé d'information véhiculée en anglais et exposé à une terminologie anglaise présentée avec les produits du commerce, on en vient à laisser des traces de cette longue cohabitation. Inévitable ! Cette veille ne doit jamais cesser. La francisation doit prévaloir partout. Une meilleure connaissance de l'anglais permet aussi de nourrir la vigilance en matière d'emprunts inutiles et d'affaiblissement du français du Québec.

La qualité de la langue repose non seulement sur la maîtrise des mécanismes linguistiques, mais aussi sur la volonté de connaître, d'utiliser et de transmettre le riche vocabulaire disponible. Le français est efficace de ce point de vue parce qu'il tend à nommer les réalités de manière rigoureuse, précise, détaillée. C'est une de ses nombreuses qualités. Les mots français

sont mis à notre disposition de par notre identité culturelle, mais encore faut-il les connaître et les utiliser à bon escient. Il faut aussi les préférer au mot anglais à usage semblable qui prend parfois la couleur du temps, de la mode. Il faut surtout ne pas accorder prestige aux mots anglais qui se glissent inopinément au cœur de notre français de tous les jours.

L'expérience de la pratique du français dans un environnement anglophone a laissé des traces dans notre vocabulaire. Celles-ci sont même devenues chères à quelques locuteurs et locutrices. En effet, les anglicismes anciens prennent parfois le statut d'un usage entériné, installé, acceptable. Aucun anglicisme, aussi ancien soit-il, ne doit prévaloir sur une forme française correcte. Gardons-nous de trop nous écarter de la norme commune à la francophonie.

Soyons à l'écoute de notre français !

## Le président de la République s'engage

En France, l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) a proposé un pacte francophone aux candidats à l'élection présidentielle de mai dernier. On y



Association Francophone  
d'Amitié et de Liaison

proposait un nouveau souffle à donner à la Francophonie, cinq propositions et dix objectifs. M. Macron, dans une lettre datée du 3 mai et adressée au président de

l'AFAL, reconnaît qu'il est « indispensable de renouer avec une politique de promotion de la Francophonie ». Il entrevoit, à ce moment-là, de mettre en œuvre « une promotion du français en France et à l'international » et il ouvre la porte à des échanges entre ses collaborateurs et le président de l'AFAL, M. Jacques Godfrain. Début de juin, ce dernier se mettait à la disposition de l'équipe présidentielle. Les autorités politiques françaises sont donc sensibles au statut de la langue de la République sur le territoire et dans la vie internationale.

## Curiosité : Louise Taverner Bar !

Un émule de l'Association et défenseur du bon usage dénonce la manie de certains Québécois de donner des noms bizarres à leur entreprise. Il donne en exemple la *Louise Taverner*.

Il écrit au *Soleil* à la suite d'un article paru le 26 juin : « Le nom *Louise Taverner et Bar* est construit à la façon de la langue anglaise, qui place le déterminant devant le spécifique, alors que c'est le contraire en langue française. Le nom formé en français serait *Taverner et Bar Louise*. » Et il lui semble que ce type d'écart linguistique devrait être mis en évidence par la journaliste dans son article, car dans le cas d'un nom de commerce, il s'agit

de langue publique. « Le publiciser dans *Le Soleil* répand et consacre l'anglicisme à la grandeur du lectorat. »

L'auteur de la lettre a bien raison, mais *Le Soleil* se défait de ses responsabilités : on y excipera du fait que le journal n'est pas un réviseur de textes ni un professeur de français. On y reproduit les mauvaises façons de dire ou de faire des locuteurs, les citoyens sont confortés dans leurs mauvaises habitudes et ils les répéteront. On tourne en rond ! Il va de soi que la note transmise au *Soleil* restera inédite.

# « Le » fédéral ?

Les médias francophones canadiens, y compris Radio-Canada, persistent trop souvent à se référer au gouvernement central canadien par des tournures comme « le fédéral » ou « au fédéral » ; pourtant, « fédéral » est défini, depuis le *Littré* jusqu'au *Petit Robert*, comme adjectif et non pas comme substantif, sauf en ce qui concerne les soldats de l'Union pendant la guerre de Sécession aux États-Unis. Cette erreur a été signalée

plus d'une fois à plusieurs journalistes de ce réseau, mais les rechutes sont fréquentes. L'un d'eux a signalé, pour sa défense, que *Le Grand Robert*, lui, fait bel et bien état de la forme substantive,



mais il lui fut signalé que ce n'était qu'à titre de régionalisme canadien. Est encore plus réfractaire à l'oreille « le provincial » (à l'exception des « provinciales » de Blaise Pascal...), *Le Petit Robert* signale ce... provincialisme canadien politique. Évidemment, les journalistes du diffuseur national ont droit à l'indulgence puisqu'ils croient pouvoir se fier aux directives de leur service linguistique interne ; plus généralement, ce dernier a pour insolite habitude de brandir ses propres fiches pour proclamer, *ex cathedra*, que tels ou tels termes ou expressions objectivement fautifs – et par ailleurs inconnus des médias français, belges ou suisses – sont « acceptés par Radio-Canada ». Il serait pourtant si facile, si élégant, de parler, selon le contexte, des « autorités fédérales » du « gouvernement fédéral », de l'« État fédéral », etc. : les journalistes helvétiques ne semblent pas concevoir d'évoquer « le fédéral » et encore moins « le cantonal ». Qu'on se le dise : les problèmes que connaît le Québec, c'est la faute « du fédéral » !

François Brunet

## « La vibe de Barcelone » !!!

Les locuteurs québécois sont habituellement ouverts aux néologismes qui leur parviennent de l'étranger. En août dernier, un correspondant de l'ASULF a relevé « vibe » dans une manchette du *Soleil* (18 août) : « La vibe de Barcelone ». Le correspondant, un spécialiste de la langue, reste perplexe devant un mot qu'il ignore. Il se pose deux questions : que signifie le mot ? En a-t-on besoin en français ? Les dictionnaires sont silencieux à son égard. Internet en fournit le sens d'ambiance, d'atmosphère, de climat. Le *Merriam-Webster* note que le mot est une apocope de l'anglais « vibrations ». L'ouverture des journalistes et des médias aux mots nouveaux nés en Amérique est saine. Mais l'esprit critique et le sens commun doivent jouer. Le mot est-il utile ? Est-il autre chose qu'un mirage, qu'un effet de mode ou qu'une petite lâcheté envers le français ? L'effet Chanel d'un mot d'origine américaine ? Le lectorat du journal le comprendra-t-il au pied levé ?

## « Place Bell » et « Place Nikitoutagan »

À la fin du siècle dernier, Jonquière avait envisagé de baptiser un pavillon « place Nikitoutagan ». L'ASULF



Source: Ville de Saguenay

avait protesté : un pavillon, un immeuble ou un complexe immobilier ne sont pas des places. En 1997, à la suite de pressions des autorités langagières de l'État, la Ville fit place à l'expression « Pavillon

Nikitoutagan ». Jacques Maurais a mis en ligne, à la fin du mois de mai dernier, un billet portant sur le précédent que l'Office ignore quand il est question de « Place Bell » à Laval. On peut le consulter à « <http://linguistiquement-correct.blogspot.ca/> ».

### Conseil d'administration

Présidente Pierrette Vachon-L'Heureux  
Vice-présidente Lola LeBrasseur  
Secrétaire Léone Tremblay  
Trésorier Robert Mackay  
Membres André Breton  
Jean-Guy Lavigne  
Louis Le Borgne  
Pierre Rivard  
Sophie Tremblay

### Secrétaire général

Gaston Bernier

### Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion: distribution électronique illimitée;  
tirage de l'imprimé selon les besoins

Périodicité: quatre fois l'an

**Asulf** 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc.: 418 622-1509  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.ca](http://www.asulf.ca)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

### Équipe de rédaction

du numéro 70, septembre 2017

Rédaction: Robert Auclair  
Gaston Bernier  
Pierrette Vachon-L'Heureux  
Révision: Yvon Delisle  
Graphisme et mise en page: Claude Lamarche  
Coordination et relecture: Léone Tremblay

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## Hommage au compositeur Gilles Tremblay



Source: *Le Devoir*

Membre de l'ASULF de 1989 à 2012, Gilles Tremblay s'est éteint le 27 juillet dernier à Montréal à l'âge de 85 ans. Compositeur reconnu internationalement, il est l'une des grandes figures de la musique contemporaine au Québec. Sa musique est une célébration de la beauté et du mystère de la nature et de la fraternité universelle. Il a signé une quarantaine d'œuvres.

Né en 1932 à Arvida, maintenant partie de l'arrondissement de Jonquière de la ville de Saguenay, il étudie aux conservatoires de musique du Québec et de Paris. Il devient responsable de la classe d'analyse au Conservatoire du Québec à Montréal en 1962 et des cours de composition en 1967, postes qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1997.

La sonorisation du pavillon du Québec à l'Expo 67, qu'il a réalisée à partir de sons naturels enregistrés partout au Québec, lui a valu le prix de musique Calixa-Lavallée en 1968. En plus de recevoir de nombreuses autres récompenses, il a été nommé officier de l'Ordre national du Québec en 1991.

L'ASULF offre ses plus sincères condoléances à la famille.

## La politique d'emprunt dans l'actualité

L'Office québécois de la langue française a adopté une nouvelle politique des emprunts linguistiques le 31 janvier dernier. Le document est consultable en ligne depuis le 30 mars, mais il n'a retenu l'attention des médias qu'à la fin d'août. *L'Aut'Journal* a publié un article de Jacques Maurais le 31 août, *Le Devoir* y a consacré un reportage, signé S. Baillargeon, le 18 septembre et RDI, une entrevue sur le sujet le même jour (24/60). Les principes élaborés par l'Office ne seraient pas destinés de prime abord au grand public. De là, sans doute, la difficulté de les retracer dans le site officiel de l'organisme. Mais ils intéresseront tout au moins, à plus d'un titre, les défenseurs de la qualité de la langue, dont font partie les membres de l'ASULF. L'Office, ses orientations, ses outils de référence leur sont essentiels : ils constituent des points d'appui fondamentaux.

## Le Dagenais : 50 ans

Il y a cinquante ans, Gérard Dagenais (1913-1981) publiait le *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* (Éditions Pedagogia, 1967). Le dictionnaire correctif devint un classique. On en publia une deuxième édition en 1984. Dagenais écrivit de nombreuses chroniques linguistiques dans les journaux québécois de la fin des années 1950 aux premières années de la décennie 1970. Il intervint à de nombreuses occasions en faveur de la création d'un office de la langue. Son prestige et sa notoriété, les bonnes relations qu'il avait avec la classe politique y contribuèrent largement. Il y aurait lieu de rendre hommage à ce pionnier de la qualité de la langue de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

## Viennent de paraître

*Politique de l'emprunt linguistique ; politique adoptée par l'Office québécois de la langue française à sa séance du 31 janvier 2017* | Québec : OQLF, 2017. 28 p. Les chapitres s'intitulent Objectifs de la politique, Champs d'application, Définition de l'emprunt, Principes d'intervention, Typologie des critères d'analyse des emprunts, Acceptabilité des emprunts, Critères d'analyse d'acceptabilité (13 p.), Adoption des emprunts.

*Les Trésors cachés du français d'Amérique* | Hubert Mansion. Montréal : les Éditions de l'Homme, 2017. 174 p. H. Mansion relève une centaine d'expressions utilisées en Amérique, peut-être en danger de disparition, et même certains anglicismes habituellement dénoncés (*brevuage, cheap, frencher, mouver...*). Pour l'essentiel, le contenu du volume correspond à celui publié en 2008 sous le titre 101 mots à sauver du français d'Amérique.

*Discours simple !* | Gaston Bergeron. Québec, Presses de l'Université Laval, 2017. 254 p. 29,95 \$. Sélection de mots et d'expressions québécois de la langue orale traditionnelle du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. L'auteur signale, le cas échéant, l'existence de plusieurs de ces formes dans l'histoire de la langue française.

### ADHÉSION À L'ASULF

#### MEMBRE INDIVIDUEL

Nom \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (dom.) \_\_\_\_\_ (trav.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_  
 Partenaire : 30 \$       Sociétaire : 100 \$  
 Mécène : 300 \$       Membre à vie : 500 \$  
 Date \_\_\_\_\_

#### MEMBRE COLLECTIF

Dénomination \_\_\_\_\_  
 Type d'activité \_\_\_\_\_  
 Représenté par \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (trav.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_  
 Partenaire : 100 \$       Sociétaire : 200 \$  
 Mécène : 500 \$

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF